



IE Bercy



La lettre d'information de l'Intelligence Economique
des Ministères économique et financier

N° 6 - Mars 2011

✓ **EDITORIAL**

François-Daniel Migeon
Directeur général de la
modernisation de l'Etat
(DGME)

✓ **FOCUS NORD PAS-DE-CALAIS**

Jean-Michel
Berard,
préfet de région

Marie-Laure
Balmes,
DIRECCTE

Christian
Ratel,
DRFIP

✓ **LES CAHIERS DE LA VEILLE**

Supplément

✓ **INFLUENCE**

Adetef, la coopération
technique institutionnelle

✓ **AGENDA IE**



La veille, consubstantielle de l'intelligence économique, est au cœur des métiers de la direction générale de la modernisation de l'Etat.

D'abord pour proposer et initier des solutions innovantes, tant en matière d'amélioration de la qualité de service pour l'utilisateur que d'optimisation des processus, nous allons à la recherche de bonnes pratiques facilement appropriables et de retours d'expérience utiles, dans l'administration, mais aussi à l'étranger et dans le secteur privé.

Ensuite pour accompagner les ministères dans leurs transformations ou dans leurs projets d'amélioration de la qualité de service, nous cherchons à identifier les missions et projets à forts enjeux et les opportunités. Intervenant sur des temps courts (2-3 mois), nos collaborateurs doivent rapidement monter en compétence sur les politiques publiques accompagnées et les structures qui les portent, et intégrer en un temps minimum le maximum d'informations, susceptibles d'éclairer leur action.

Enfin pour le suivi de l'avancement des réformes dans les administrations, en parallèle des relations nouées avec nos interlocuteurs, nous suivons tant l'actualité législative que la communication des ministères ou les reprises dans la presse et sur le web.

C'est pourquoi quand le Service de coordination à l'intelligence économique a décidé de doter les directions de Bercy d'un outil professionnel de veille « e-veil », la DGME a souhaité s'intégrer dès le début au projet, participer à la rédaction du cahier des charges et à l'analyse des offres au moment du choix de l'outil et de l'intégrateur et à tester l'outil en tant que direction pilote. Aujourd'hui, je tiens à souligner la qualité de la collaboration entre nos deux entités, qui a fait que ce projet, E-veil, aboutisse et donne ses premiers résultats. Je tiens également à insister sur le nouveau rôle joué par le centre de ressources documentaires dans le dispositif, qui a su pleinement saisir une occasion d'accroître sa légitimité sur ces sujets.

Il s'agit désormais de faire d'E-veil un véritable outil souple et réactif, facilement appropriable par les directions, pour instiller partout cette nécessaire intelligence de l'information, au service d'un Etat agile et à l'écoute.

François-Daniel Migeon
Directeur général de la modernisation de l'Etat

✓ PRÉFECTURE DE LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS

ENTRETIEN
AVEC
JEAN-MICHEL
BERARD



PREFET DE
REGION,
PREFET DU
NORD

PROPOS RECUEILLIS
PAR MM.
PASCAL
OUSTRIERE,
CHARGE DE MISSION
AU SGAR
ET
SYLVAIN
PINGRENON,
CRIE

Le Nord-Pas de Calais, une région pionnière en matière d'intelligence économique, avec un dispositif structuré autour des principaux acteurs

C'est effectivement dès le début des années 2000, grâce notamment à l'action menée par le Préfet Rémy PAUTRAT, que le Nord-Pas de Calais a découvert, puis progressivement expérimenté et intégré dans ses objectifs de développement économique, la culture, les méthodes et les outils de l'intelligence économique.

Cette région a donc été pionnière dans le domaine ce qui, de mon point de vue, a largement facilité la mise en place, début 2005, de notre schéma régional stratégique d'intelligence économique (SRIE).

Ce dispositif s'articule autour de trois structures : un comité de pilotage régional de l'IE, que nous coprésidons avec le président du Conseil régional, et qui définit la stratégie, un groupe d'action pour la sécurité économique (GAPSE) placé sous l'autorité du Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense, qui concourt à la protection des entreprises stratégiques et du patrimoine régional scientifique et technique, et un groupe d'action chargé de l'intelligence économique territoriale (GAPIET), placé sous la responsabilité du Directeur régional des Finances publiques puis, depuis le 15 février 2010, de la DIRECCTE, qui initie un ensemble d'actions au sein desquelles l'IE intervient en soutien de la compétitivité des acteurs économiques (PME, ETI, pôles de compétitivité, pôles d'excellence, actions territoriales).

Un bilan conséquent et diversifié, dans une région durement confrontée aux défis de la mondialisation

Les premières avancées réalisées pour diffuser le concept et son contenu auprès des acteurs économiques ont été très utiles au SRIE qui met aujourd'hui en œuvre de manière cohérente et complémentaire avec le Schéma régional de développement économique (SRDE), l'ensemble des objectifs définis par notre plan triennal d'action.

Ce plan est particulièrement dense en opérations de communication (ex : Forums Internationaux sur la Cybercriminalité organisés par la Gendarmerie ; colloques et séminaires de sensibilisation/formation des entreprises régionales à l'IE), en actions collectives (les appels à projets ULIS - utilisation de l'information stratégique - initiés par la DRIRE en 2008 et 2009), en expérimentations (audits de sécurité économique des pôles de compétitivité ; expérience conduite avec l'ordre des experts comptables) et de programmes d'actions concertées (les programmes « Artois Comm' » de la communauté d'agglomération de l'Artois, et « Objectif PME : les entreprises gagnantes en Nord-Pas de Calais » mené par le Conseil régional, la CCIR et la DIRECCTE).

Si le moteur de cette nouvelle dynamique est largement constitué des services de l'Etat, tous mobilisés depuis une décennie sur cet enjeu majeur, la réussite de nos initiatives dans ce domaine est également le fruit d'un travail collégial et en profondeur mené avec nos partenaires du Conseil régional, du réseau des CCI, des organisations professionnelles et avec les opérateurs « historiques » présents et extrêmement actifs auprès des entreprises tels que l'ARIST, l'association Vigilances, l'Adit Nord-Pas de Calais, ou encore le GIE Eurasanté pour la filière bio santé, notamment.

Toutefois, si le Nord-Pas de Calais peut s'enorgueillir d'une certaine réussite dans un secteur important mais nouveau de l'action publique, il faut aussi se montrer réaliste et observer que la région est durement confrontée aux mutations, avec un taux de chômage à trois points au-dessus de la moyenne nationale et une économie profondément transformée, mais qui reste fragile face aux nouveaux défis de la mondialisation.

Ceci explique qu'il nous faut redoubler d'efforts pour « transformer l'essai », c'est à dire créer davantage d'activité et d'emplois.

C'est sur cet objectif que nous devons nous concentrer en concrétisant les orientations que le Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique, Olivier BUQUEN, est venu nous présenter accompagné du Coordonnateur de l'IE à Bercy, Frédéric LACAVE, lors de son déplacement à Lille, le 26 janvier dernier.

Une stratégie ambitieuse, cohérente et efficace, axée sur la veille stratégique, le soutien à la compétitivité et la sécurité économique

Notre nouveau plan d'action s'organisera autour des trois grands axes de la politique nationale de l'IE, c'est-à-dire la veille stratégique, le soutien à la compétitivité des entreprises et à l'exportation, et le renforcement de la sécurité de nos entités économiques (pôles de compétitivité, laboratoires de recherches, PME technologiques innovantes, et entreprises de tailles intermédiaires).

Les chantiers régionaux ne manquent pas qui doivent impérativement intégrer cette dimension de l'intelligence compétitive, de l'intelligence prospective qui replace l'Etat dans son rôle de vigie, d'éclaireur, de stratège mais aussi de protecteur de l'action économique. Le Nord-Pas de Calais, 3ème région exportatrice française, possède en effet des positions très fortes dans des filières d'avenir (automobile, ferroviaire, agroalimentaire, VPC, bio santé, textiles techniques...), dont la plupart sont adossées aux sept pôles de compétitivité que compte la région. De même, des sujets essentiels tels que les activités régionales émergentes, la transmission des entreprises technologiques, l'évolution des marchés de sous-traitance ... fournissent des thèmes d'étude au déploiement du Plan de veille stratégique que nous allons prochainement définir avec la DIRECCTE et les partenaires concernés, sachant que la plate-forme ministérielle E-VEIL pourra enrichir nos recherches à partir de 2012.

La réalisation de ce programme nécessite aussi une réflexion sur notre organisation et l'évolution des structures du SRIE pour une meilleure cohérence et une plus grande efficacité de mise en œuvre de la stratégie régionale.

C'est dans cette perspective, avec la conviction que le chemin déjà parcouru et les expériences accumulées favoriseront les prochaines avancées, que notre dispositif régional poursuivra son action volontariste et déterminée d'essai de la démarche d'intelligence économique dans l'ensemble des secteurs et domaines de la vie économique du Nord-Pas de Calais.

✓ L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE A LA DIRECCTE NORD PAS-DE-CALAIS

ENTRETIEN
AVEC
MARIE LAURE
BALMES



DIRECTRICE
REGIONALE DES
ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE,
DE LA
CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE
L'EMPLOI

Madame BALMES, l'intelligence économique fait partie des missions de la DIRECCTE que vous dirigez depuis le 15 février 2010. Que recouvre précisément cette attribution ?

La DIRECCTE, en rapprochant huit directions et services dont la mission intelligence économique, concentre maintenant une grande partie des moyens de l'action économique de l'Etat en région. Elle offre une meilleure lisibilité pour les entreprises, ainsi qu'un appui et un ancrage plus solides aux coordinations entre la Préfecture de région, les services du conseil régional, le réseau consulaire, les agences de développement et l'ensemble des opérateurs et acteurs du développement régional.

Comment la DIRECCTE contribue-t-elle au Schéma régional de l'intelligence économique ?

A titre principal, via l'animation des travaux du Groupe d'Action pour l'intelligence économique territoriale (GAPIET) dont je coordonne l'activité sous l'autorité du Préfet de région, avec l'appui du CRIE.

Cette structure rassemble l'essentiel des forces vives de l'IE sur notre territoire, avec les administrations à vocation économique, le conseil régional, la Banque de France, OSEO, l'INPI, la chambre de commerce et d'industrie de région, les représentants de nos sept pôles de compétitivité, et les principaux opérateurs régionaux de l'intelligence économique.

Un important travail a été accompli par la Direction régionale des Finances publiques qui assurait précédemment le pilotage de la structure, dans les domaines de la diffusion de la démarche d'intelligence économique auprès des entreprises via notamment l'organisation régulière d'opérations de communication, et l'accompagnement des pôles de compétitivité qui ont tous engagé une démarche d'IE, disposent de services de veille et se dotent progressivement de plate-formes sécurisées d'échange d'informations.

Concernant le soutien à la compétitivité, je distinguerai un programme important intitulé OBJECTIF PME que nous accompagnons. Lancé en 2010 par le Conseil régional, en coopération avec l'Etat (SGAR/DIRECCTE) et la CCI de région, ce programme qui offre un appui massif et coordonné aux PME qui veulent se développer projette la réalisation de 6000 visites d'entreprises et 2000 projets d'ici à 2013 avec un budget global de 26 millions d'euros, et illustre parfaitement notre ambition commune et le haut niveau de concertation atteints dans ce domaine de l'action économique.

Je précise que ce programme sera complété d'un module spécifiquement dédié à l'intelligence économique, (actuellement à l'étude au sein du GAPIET) qui sera proposé aux entreprises au deuxième trimestre de cette année.

Quelles sont les perspectives que vous fixez à la DIRECCTE dans ce domaine récent de l'action de l'Etat en région ?

Le Nord - Pas de Calais s'attache aujourd'hui à développer une dynamique partenariale Etat - Région - CCIR très forte sur ce levier important que représente l'intelligence économique territoriale, et la DIRECCTE a l'ambition, à la faveur des nouvelles orientations fixées par le Délégué interministériel à l'intelligence économique, de prendre une large part à la réalisation de ces objectifs.

L'intelligence économique dont nous mesurons aujourd'hui toute l'importance, doit également contribuer via l'action de la DIRECCTE à créer l'environnement propice au développement des entreprises, notamment en les aidant à mobiliser plus efficacement à leur profit les nombreux gisements d'informations économiques, bases de données, dispositifs réglementaires, aides et procédures d'accompagnement dont elles ont besoin pour faire face à la concurrence internationale, innover, remporter de nouveaux marchés, maintenir et créer des emplois.

L'intelligence économique doit permettre aux entreprises et notamment aux PME d'acquérir une plus grande envergure. Elle doit donc s'adresser aux ETI et au tissu innovant notamment au travers des « pépites », qui constitueront une cible privilégiée de nos actions dans ce domaine.

Conformément aux nouvelles orientations de la politique publique de l'intelligence économique, la définition au premier semestre 2011 d'un plan de veille stratégique validé par le Préfet de région ciblant plusieurs thèmes en rapport avec nos secteurs en mutation, nos filières d'avenir et les grands projets de recherche développement, va également contribuer de manière substantielle aux travaux partenariaux du SRIE en lui donnant un nouveau souffle. Cet axe trouvera un premier champ d'action lors des ateliers sur les mutations économiques qui seront organisés par le Contrôle général économique et financier (CGEFi) en lien avec le Chargé de mission régional à l'intelligence économique dans le Nord - Pas de Calais au printemps 2011.

L'intelligence économique territoriale, c'est aussi une démarche d'anticipation par la réalisation d'études et l'analyse des signaux faibles, sans oublier la fonction de conseil aux entreprises dont la DIRECCTE, avec les partenaires régionaux, prépare la mise en place au titre de la procédure unifiée d'information et d'orientation.

Enfin et bien entendu, nous poursuivrons nos efforts sur les voies déjà tracées de la communication, des programmes partenariaux d'action, et en accompagnant les démarches d'intelligence économique des pôles de compétitivité dont l'internationalisation est capitale.

C'est dans cette voie que la DIRECCTE poursuivra et intensifiera son action.

✓ L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE A LA DRFIP NORD PAS-DE-CALAIS

ENTRETIEN AVEC
CHRISTIAN
RATEL



DIRECTEUR
REGIONAL DES
FINANCES
PUBLIQUES

La DRFIP a été au cœur du dispositif régional de l'IE dès sa création. Quelle part a-t-elle prise dans la démarche de promotion de l'IE dans le Nord-Pas de Calais ?

La DRFIP a effectivement joué un rôle de premier plan dans la dynamique régionale en coordonnant l'action du GAPIET jusqu'à la création de la DIRECCTE et le transfert début 2010 de l'intelligence économique à cette nouvelle direction.

Mes prédécesseurs, assistés par le chargé de mission régional à l'IE, ont ainsi réalisé, avec l'ensemble des partenaires, des avancées notables, principalement en favorisant avec une efficacité croissante la diffusion de l'IE dans le tissu économique local, notamment en direction des PME et les pôles de compétitivité.

L'organisation de colloques et d'actions collectives sur la sécurité des systèmes d'information, sur l'utilisation de l'information stratégique ou encore la diffusion de bonnes pratiques, ont permis de sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux de la maîtrise et de la protection de l'information.

En outre, le Nord-Pas de Calais est l'une des premières régions à avoir expérimenté l'accord conclu en 2008 entre le Conseil Supérieur de l'ordre des experts comptables et le Service de Coordination Ministérielle à l'Intelligence Economique (SCIE) de Bercy. Ce partenariat favorise une diffusion à grande échelle de l'offre de services dans ce domaine.

Comment envisagez-vous l'apport de la DRFIP dans le cadre des nouvelles orientations ?

Concernant notre rôle d'acteur au sein des deux structures du SRIE, nous y attachons la plus grande importance, en veillant à le développer, dans la limite naturellement de notre champ de compétences, qu'il s'agisse de la participation aux dispositifs de veille et d'alerte sur les secteurs en difficulté ou des informations que nous sommes en mesure d'apporter, en partenariat étroit avec la DIRECCTE. Dans ce cadre, je citerais à titre d'exemples les informations relatives aux mesures fiscales ou aux indicateurs financiers de l'activité économique régionale.

La DGFIP a un rôle important de soutien aux entreprises en difficultés, que la crise économique et financière a mis en lumière. Pouvez-vous nous en parler, sous le prisme de l'intelligence économique ?

Les services de la DGFIP sont des acteurs primordiaux de la vie économique locale, notamment en matière de prévention et de traitement des difficultés des entreprises. Leur action s'inscrit dans une logique de prestation de services, en apportant un appui aux entreprises qui les sollicitent et en les aidant à définir des solutions durables à leurs difficultés.

La Commission des chefs des services financiers (C.C.S.F.), que je préside, est une instance de concertation et de coordination, qui associe l'ensemble des créanciers publics (DGFIP, Douanes, URSSAF, Pôle emploi, RSI...). Elle vise à proposer des étalements de dettes fiscales et sociales pour toute entreprise rencontrant des difficultés à honorer ses dettes publiques.

Le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (C.O.D.E.F.I.), dont le secrétariat est assuré par la DRFIP, conseille et oriente les chefs d'entreprises en difficulté dans la mise en place de solutions adaptées (médiation, orientation vers les dispositifs existants OSEO, médiateur du crédit, financements...).

Dans le cadre de la crise économique, la mission de soutien aux entreprises de la DRFIP a été réaffirmée et adaptée pour faire face aux conséquences de la crise. Dans le Nord - Pas de Calais, 239 moratoires ont été accordés par la CCSF en 2010, concernant un montant de créances de près de 37 M€ et plus de 7 000 emplois, contre 223 plans de règlement octroyés en 2009 et 64 en 2008.

La DRFIP peut ainsi tirer profit de son expérience du traitement de la crise économique et financière pour apporter son expertise auprès des entreprises lors de prochaines crises éventuelles.

Le DRFIP a également des responsabilités importantes dans le domaine de la sécurité économique. Que recouvrent-elles?

Depuis la réorganisation territoriale de la sécurité économique définie par l'arrêté du 28 juillet 2010, le Préfet bénéficie au niveau régional de l'appui de deux conseillers en matière de sécurité économique, le DRFIP et le DIRECCTE, qui lui apportent leur concours.

Le DRFIP, appuyé par le « correspondant régional de sécurité économique » (CRSE) est compétent en matière de gestion de crise, d'expertise économique et financière et de toute question ayant trait au secteur d'activité d'importance vital (SAIV) des Finances. Il fait par ailleurs appliquer les consignes de l'autorité qualifiée pour la sécurité des systèmes d'information de la DGFIP (AQSSI) et tient à jour le plan de continuité de l'activité de la DRFIP.

Par ailleurs, Lille étant chef lieu de la zone de défense Nord, le DRFIP de la région Nord- Pas de Calais est également délégué de zone. Il conseille à ce titre le préfet de zone pour les questions de sécurité économique, de continuité de l'activité économique et de protection des intérêts économiques de la nation au niveau zonal.

J'ai ainsi été mobilisé auprès du préfet de zone et en lien avec le HFDS dans le cadre de la crise de pénurie de carburants et des épisodes neigeux de fin 2010, en assurant une remontée d'informations sur le suivi du secteur bancaire ou des entreprises en difficultés.

✓ L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE AU POLE MAUD

ENTRETIEN
AVEC
OLIVIER
VARLET



DIRECTEUR
GENERAL DU POLE



Monsieur VARLET, la sécurité des échanges d'informations au sein d'un pôle de compétitivité est capitale. Quelle organisation avez-vous mise en place à cet effet au sein du pôle MAUD ?

Tout d'abord concernant la sécurité informatique et pour éviter tout risque lié aux intrusions extérieures les serveurs ne sont pas hébergés dans nos locaux. Nous traitons avec une société d'infogérance à qui nous avons demandé d'être soumis à des tests d'intrusions par des sociétés spécialisées. Ce partenaire héberge nos serveurs dans des chambres fortes. Nous y avons accès via internet par VPN (Virtual Private Network). Le VPN permet une liaison d'une extrémité à l'autre d'un tunnel formé par un ordinateur et un serveur sécurisé par un protocole d'algorithmes de cryptographie, le tout de n'importe quel endroit du globe...ou presque !

Par ailleurs, nous sommes plutôt partisans du « zéro papier » : tout document sensible est scanné et abrité sur serveur, et les documents ne nécessitant plus d'être conservés sont détruits dans un broyeur à coupe croisée.

La protection des informations passe aussi et surtout par la sensibilisation du personnel du pôle à la protection des informations lors des déplacements à l'étranger par exemple. Tous sont aussi équipés de clés USB cryptées.

La protection des informations dans le cadre des projets collaboratifs est aussi renforcée : lors des échanges entre les différentes parties prenantes d'un projet, la précaution est prise de faire signer des accords de confidentialité en amont des discussions ainsi que lors de la présentation des projets dans les CEST (Comités Economiques Scientifiques et Techniques) qui permettent d'obtenir la labellisation d'un projet.

Nous disposons également d'une plateforme d'échange de documents sécurisée permettant aux collaborateurs et aux entreprises de travailler à distance. Enfin, nous sensibilisons nos adhérents aux problématiques de sécurisation de l'information lors d'ateliers organisés dans le cadre de notre offre Advise® (Aide au Développement par la Veille et l'Intelligence Stratégique et Economique).

Les questions touchant à la propriété intellectuelle sont au cœur des préoccupations des parties prenantes aux projets initiés par les pôles. Comment travaillez-vous avec l'INPI sur ces sujets ?

Le pôle MAUD accompagne des projets collaboratifs de recherche & développement : la propriété intellectuelle est donc une problématique incontournable.

C'est pourquoi nous avons une convention de partenariat avec l'I.N.P.I permettant aux adhérents de bénéficier de permanences pour répondre aux questions relatives à la protection de l'innovation, d'un pré-diagnostic qui permet d'évaluer les besoins de l'entreprise en matière de P.I, et d'un accès aux prestations R.I.S.C (Recherche d'Informations Stratégiques et Concurrentielles) proposées par l'I.N.P.I à un taux réduit.

Par ailleurs, les thématiques liées aux projets en cours sont mises en surveillance via un outil de veille brevets alertant en permanence de toute nouvelle publication de demande de brevet rentrant dans le champ du projet. Cette veille spécialisée est aussi proposée aux adhérents dans notre offre Advise® afin de surveiller les innovations réalisées dans leur environnement concurrentiel.

En outre, des ateliers de sensibilisation animés par la Délégation régionale de l'I.N.P.I sont régulièrement organisés.

Le gouvernement a mis en place des mesures de soutien aux partenariats technologiques avec des pôles étrangers. Quel profit en retirez-vous ?

Les rencontres de partenariat technologique ont été imaginées pour permettre de développer des produits ou des procédés avec des entreprises de pays émergents mais elles doivent également, avec les missions des pôles de compétitivité, établir et consolider des partenariats des clusters cibles.

Toutefois, l'engagement dans ce type de partenariat ne peut être selon moi que le fruit d'une réflexion stratégique, et seules les entreprises convaincues de la nécessité d'innover pour prospérer et se développer, tireront les bénéfices de ces aides.

Cela paraît évident, mais donner envie d'avoir envie prend du temps. Il faut donc persévérer dans la démonstration, diffuser les témoignages de ceux qui ont bénéficié de la démarche, rendre encore plus accessible financièrement ces mesures...

Vous participez aux réunions du Groupe d'action pour l'intelligence économique territoriale (GAPIET) que pilote la DIRECCTE. Qu'attendez-vous du Schéma régional de l'intelligence économique en termes d'actions nouvelles en direction des Pôles de compétitivité ?

Si l'on admet que pour un Etat, l'intelligence économique vise autant un établissement de recherche qu'une entreprise et que la protection des informations de ces entités participe à la compétitivité d'un Etat, alors nous disons que dans un pôle de compétitivité nous poursuivons les mêmes objectifs. A cet égard, la visibilité que nous avons des structures territoriales de l'IE et de leurs spécialités respectives, n'est pas totale.

L'intelligence économique doit être un levier du développement à l'échelle de l'entreprise, d'un labo, d'un consortium, d'un territoire. Elle est donc partie intégrante du processus qui conduit à la mise en œuvre d'un nouveau produit ou d'un nouveau service au même titre que la protection de l'établissement.

Se pose donc toujours les mêmes questions : « Comment rendre harmonieux les différents dispositifs pour qu'ils convergent vers le même objectif ? » ; « Comment imaginer les passerelles vers les structures capables de monter des partenariats, de labelliser des projets et de trouver les financements adaptés pour les projets collaboratifs ? »

Puisque vous m'en donnez l'occasion, une réflexion globale visant à améliorer la visibilité de l'offre pour une entreprise serait la bienvenue, avec une difficulté toutefois, l'entreprise ne fait jamais d'aveu de faiblesse.

Focus régional,
Propos recueillis par Sylvain Pingrenon,
Chargé de mission régional à l'intelligence économique

✓ LE CHARGE DE MISSION REGIONAL IE

ENTRETIEN
AVEC
SYLVAIN
PINGRENON



CRIE
NORD
PAS-DE-CALAIS

Sylvain PINGRENON, vous assurez depuis cinq ans les fonctions de CRIE en région Nord - Pas de Calais. Quels changements avez-vous constatés depuis la mise en place du Schéma régional ?

Ces changements sont de trois ordres. D'abord, la mobilisation de l'ensemble des réseaux publics, para publics et privés sur un objectif central : DEVELOPPER L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET L'EMPLOI en faisant jouer tous les ressorts du soutien à l'économie régionale (aide à la création d'entreprises, plate-forme régionale de l'innovation, projets labellisés des pôles de compétitivité, crédit impôt recherche...) dispositifs auxquels est venue s'ajouter l'intelligence économique qui prend une place de plus en plus importante dans les réflexions des décideurs ;

Ensuite, la territorialisation progressive de la démarche d'intelligence économique présente dans les grands programmes de développement régionaux (SRDE, SRIE, pôles de compétitivités et d'excellence), locaux (Artois comm', réseau Environnement), et dans les actions engagées par les chambres consulaires.

En troisième lieu, l'implication croissante d'un nombre grandissant d'entreprises dans les colloques, les appels à projets et les actions collectives (programmes SSI, ULIS , objectif PME) proposés depuis cinq ans dans le cadre des Schémas régionaux précités ;

Force est de constater qu'aujourd'hui cette mobilisation a produit des résultats et qu'une dynamique forte et ambitieuse est vraiment enclenchée.

Qu'implique votre positionnement au sein de la DIRECCTE ?

Le CRIE anime dorénavant un réseau dont les premiers maillons stratégiques sont à l'intérieur de la structure qui le porte. Placé auprès du chef du pôle 3^E, je suis en contact permanent et transversal avec tous les services qui concourent en interne au développement régional en lien avec les autres administrations, les institutions et les organismes à vocation économique de la région. De plus, je participe aux réunions du comité de direction et suis amené à représenter la DIRECCTE dans les instances du Schéma régional et notamment le Groupe d'Action pour l'Intelligence Economique Territoriale que j'anime, où la démarche, gagnant en cohérence, est déjà perçue comme plus structurée. De mon point de vue, ce positionnement est très important et constitue un facteur essentiel de réussite au moment où s'engage, à l'initiative du Délégué interministériel à l'intelligence économique et du Coordonnateur à l'IE de BERCY une nouvelle phase de la politique publique axée sur les missions de soutien à la compétitivité des entreprises et des clusters de la région, de renforcement des capacités d'influence, de veille et d'anticipation des mutations stratégiques.

Quelles conséquences les nouvelles orientations de la politique publique d'intelligence économique vont-elles avoir sur vos missions ?

Notre métier est en pleine évolution et c'est une très bonne chose. Après une période consacrée à la promotion et la diffusion de l'IE dans le tissu régional, le moment est venu de donner un caractère encore plus concret au concours que peut apporter l'Etat aux grands enjeux de la compétitivité régionale, dans un contexte de mondialisation, en développant grâce au travail en réseau et à la plate-forme ministérielle E-VEIL qui sera bientôt opérationnelle, des actions de veille utiles au développement régional.

Le rôle du CRIE est également de concourir au soutien des entreprises en rencontrant les dirigeants des PME innovantes, pépites et Etablissements de taille intermédiaire avec lesquels la DIRECCTE entend nouer des relations partenariales en termes d'orientation, de conseil, de facilitation et d'offre de services . Là encore, un programme de visites et d'accompagnement d'entreprises prioritaires sera prochainement élaboré.

Les missions du CRIE sont nombreuses. Comment parviendrez-vous à les mettre en œuvre ?

Il est vrai que la lettre de mission que le CMIE, Frédéric LACAVE, a adressée le 16 février aux DIRECCTE et aux CRIE, est relativement dense s'agissant des attributions que recouvrent les nouvelles priorités du soutien à la compétitivité des entreprises, de la veille stratégique, ou encore du concours à la sécurité économique des pôles de compétitivité.

En outre, les CRIE exercent des missions spécifiques pour le compte des Hauts Fonctionnaires de Défense et de Sécurité des ministères de l'Economie et des Affaires sociales en matière de sécurité économique, de planification et de gestion de Crise.

Dans ces conditions, la diversité et l'importance de ces attributions vont rendre indispensable l'organisation et la mise en place d'un véritable travail en réseau dont le fonctionnement optimal au sein de la DIRECCTE conditionnera étroitement la capacité du CRIE à faire face efficacement à ses missions.



EVALUER ET QUALIFIER LES SOURCES D'INFORMATION INTERNET

La veille stratégique a pour objectif de détecter des signaux le plus précocement possible pour permettre d'apporter un éclairage et d'orienter les décisions des responsables. **Dans le processus de veille, une phase essentielle est celle du ciblage de sources fiables. Il importe d'évaluer les sites d'où seront issues les informations.** La qualité et la pertinence des sources déterminent en effet en grande partie le résultat de la veille. Cette tâche difficile consiste à sélectionner dans la masse de sources disponibles celles qui seront utilisables.

L'évaluation d'un site internet aide à déterminer si celui-ci publie des informations valides et pertinentes compte tenu des besoins exprimés. Les informations collectées doivent être exactes et intelligibles. Alors qu'un document imprimé franchit généralement plusieurs étapes de validation avant sa publication, l'information sur Internet est assez souvent mise en ligne sans ces étapes préalables. La responsabilité incombe alors à l'internaute de juger de la qualité et de la pertinence des informations collectées.

QUALIFIER LES SOURCES D'INFORMATION INTERNET

L'actualisation régulière d'un site avec des documents à jour est un critère déterminant pour la sélection de celui-ci. Les documents mis en ligne doivent être datés. En fonction des sujets, la fraîcheur de l'information proposée est primordiale. La période traitée doit correspondre aux besoins. De plus, une information peut rapidement devenir obsolète et donc potentiellement erronée.

L'origine du site institutionnel, universitaire, gouvernemental ou reconnu dans son domaine d'activité peut assurer une certaine validité aux informations qu'il contient. A l'inverse, les pages personnelles, les sites collaboratifs, par exemple, nécessitent plus d'attention. La qualité des informations est variable. Les auteurs des documents doivent être identifiables. Le contenu doit être étudié : s'agit-il de contributions personnelles, de l'expression de l'organisme ou de la reprise d'informations provenant d'autres sources. L'expertise de l'auteur dans le domaine dans lequel il s'exprime est également un critère essentiel.

L'objectif du site doit être étudié. Certaines sources peuvent influencer dangereusement l'Internaute d'où la nécessité de conserver un esprit critique. Dans la mesure où un professionnel est partie prenante dans le contenu d'un site Internet, ces aspects sont impérativement à prendre en compte (source de financement, indépendance de(s) l'auteur(s), conflit d'intérêt ...).

Un site vise un certain public. Il est adapté à ses besoins : s'agit-il d'un site à destination d'une communauté d'experts, de scientifiques, de consommateurs ... Des typologies sont ainsi identifiables : sites d'informations institutionnelles, sites d'organisations (Think Tanks, ONG ...) sites des médias (presse, blogs ...), sites commerciaux, pages personnelles ...

Le contexte de diffusion de l'information est important. Certains sites ont été créés à des fins de marketing. Une annonce publicitaire associée à un site peut donner des indications sur les motivations commerciales de celui-ci. Quand les services sont payants, la responsabilité du producteur est engagée ce qui n'est pas le cas lorsque l'information est fournie gratuitement. Lorsqu'il s'agit de données, la méthode de collecte doit être explicitée de manière suffisamment claire et en adéquation avec le sujet abordé.

L'origine des informations est un élément de cadrage : pays, portée géographique. Les informations ont-elles été collectées au cours de colloques, d'entretiens ou bien s'agit-il de publications officielles par exemple.

La pertinence est un critère essentiel de qualité, le site doit répondre à ce critère de qualité informationnelle. L'affichage du nom et des références du producteur de l'information constitue un gage de crédibilité du site (auteur, champs d'expertise). Une recherche bibliographique ou sur le Web permettra de trouver rapidement quelques éléments à ce sujet.

Les informations fournies par le site doivent être vérifiables par l'Internaute. Pour les informations "sensibles", le critère principal devrait être l'indication de niveau de preuve. Si le contenu présenté n'est pas l'information originale, sa source doit être indiquée.

Depuis quelques années, les flux d'informations sont exponentiels, ce qui rend plus difficile la validation de celles-ci. Nous assistons parfois à un phénomène de *Buzz*. Une fausse information peut ainsi potentiellement être propagée très rapidement par divers canaux. Le trajet qui mène à l'information peut prendre pour l'internaute différentes voies : connaissance du site, recommandations, lien sur un site, requête dans un moteur de recherche, ou mélange de ces méthodes.

Enfin, la méthode d'évaluation de l'information sur Internet est à adapter en fonction du domaine de la veille, chaque secteur ayant des spécificités et contraintes particulières.



SUPPLEMENT

Les cahiers de la Veille



EVALUER LES SITES INTERNET

La structure responsable de l'édition du site est un élément d'évaluation : existence d'une équipe, d'experts en charge de la qualité des informations publiées. La qualité éditoriale du site (phrases correctes, bonne orthographe ...) est améliorée par une relecture et des vérifications appréciables. La répétition de mots clés dans le but d'attirer les internautes peut être considérée comme un critère très négatif.

Pour mesurer la fiabilité d'un site Web, son adresse URL peut constituer un point de repère. Un outil sur le site de l'Association Française pour le Nommege Internet en Coopération (Afnic), lien : <http://www.afnic.fr/outils/whois> fournira des informations sur l'hébergeur du site (domaine, date d'enregistrement, date de modification, nom du propriétaire, contacts administratifs et techniques, coordonnées ...etc). Pour les sites étrangers, le site <http://whois.domaintools.com/> permettra d'accéder à ces informations. Il pourra fournir par ailleurs un profil du site (référencement, description par les internautes (AboutUs, Wikipedia) ou sur les annuaires (Dmoz, Yahoo) ...etc).

L'analyse du trafic engendré par le site peut fournir des indications sur la qualité du site par sa popularité. On pourra vérifier l'audience du site avec des outils spécialisés, lien : <http://www.alexa.com/siteinfo/>
lien : <http://siteanalytics.compete.com/>
Ce dernier fournit l'évolution dans le temps du trafic. L'analyse de l'audience pourra être complétée par une analyse de la tendance avec Google Trends, lien : <http://trends.google.com/websites?q=>

Cependant ces techniques ont leurs limites, certains sites peuvent en héberger d'autres, ce qui signifie que l'adresse URL n'est pas nécessairement significative de l'origine de l'information.

L'environnement, le réseau dans lequel s'intègre un site Internet est primordial. Les "back-links", ensemble des liens en provenance d'autres sites pointant vers le site analysé, donnent des indications complémentaires sur la popularité du site. Une requête Google permettra de lister ces « back-links » en relation avec le site étudié,

lien : <http://www.google.com/search?q=related:>

La fiabilité et la qualité des sites en relation sont un critère à étudier. Le nombre de citations et de productions de qualité issues du site sont d'autres éléments à prendre en compte. Toutefois, la méthode est à relativiser, certains sites ayant une politique de recherche de liens dans le but justement d'améliorer leur crédibilité et leur visibilité.

L'historique du site et ses versions successives pourront être analysés à partir de la bibliothèque numérique de sites Internet « The Wayback Machine »,

lien : [http://www.archive.org/web/.](http://www.archive.org/web/)

La bonne ergonomie d'un site Web est une indication favorable : structuration claire, facilité de navigation dans le site, recherche d'informations intuitive, simplicité du design, qualité du moteur de recherche, présence de flux RSS, affichage clair des catégories d'informations disponibles.

Le contenu doit être exact, actualisé, et pertinent. Un site professionnel s'attachera à répondre aux réactions des utilisateurs. L'organisation doit être clairement identifiable et joignable permettant ainsi de vérifier sa compétence dans le domaine suivi.

Afin d'évaluer une source non reconnue, il est donc nécessaire d'effectuer une enquête préalable et différents recoupements avant de la valider.

Dominique Sabatté

EN BREF...

METHODOLOGIE

La diffusion de l'information, une étape importante dans le cycle de la veille

La veille est souvent présentée en un cycle en 4 étapes : définition des objectifs, collecte, analyse et diffusion. La collecte fait l'objet de nombreux articles (surtout au niveau outil), mais il arrive parfois de ne pas assez mettre l'accent sur la diffusion ...

Lien : <http://caddereputation.over-blog.com/article-veille-la-diffusion-plus-importante-que-la-collecte-69399046.html>

OUTILS GRATUITS

E-réputation & médias sociaux : la boîte à outils du veilleur
Une sélection d'outils de veille et de moteurs de recherche pour couvrir le Web social est proposée sur ce blog.

Lien : <http://trendereputation.wordpress.com/2011/03/04/e-reputation-et-medias-sociaux-la-boite-a-outils-du-veilleur-eclairer/>

Surveiller une source qui n'a pas de flux RSS

«Savoirs CDI» publie une sélection d'outils de veille gratuits pour surveiller une source qui n'a pas de flux RSS.

Lien : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/tic-et-documentation/boite-a-outils/une-selection-de-logiciels-de-veille-gratuits.html>

Yometa

Yometa présente de manière visuelle les résultats des moteurs de recherche Google, Yahoo et Bing, une illustration des différences de classement des résultats entre les moteurs.

Lien : <http://www.yometa.com/>

✓ INFLUENCE

La coopération technique institutionnelle participe de la diplomatie d'influence d'un pays.

A Bercy, c'est sous l'égide d'Adetef, l'agence de coopération des ministères économique et financier, en lien avec les différentes directions, que les actions les plus importantes sont mises en œuvre. Les programmes de coopération projettent l'expertise de nos agents publics auprès des gouvernements étrangers partenaires, pour accompagner leurs réformes et la modernisation de leurs capacités administratives, avec l'appui des financements multilatéraux (Union européenne et Banque mondiale) ou des financements français. Les priorités sont d'accompagner l'Afrique subsaharienne, les pays du Bassin méditerranéen, l'Europe centrale et orientale.

L'objectif français d'influence au travers de ces actions comporte deux volets :

- aider à l'amélioration de la gouvernance intérieure de nos partenaires, pour qu'ils développent des politiques efficaces, pour qu'ils s'insèrent dans de meilleures conditions dans le jeu mondial, et maintiennent avec notre pays des liens utiles et fructueux dans le contexte multilatéral ;
- aider à l'amélioration de l'environnement des affaires dans les pays partenaires (cadre des PPP, protection du consommateur, normalisation, etc.), susceptible de bénéficier à notre propre tissu économique... Pour mettre en valeur ces actions, l'Adetef a organisé le 22 mars un colloque sur la gouvernance économique et financière, auxquels participaient une quarantaine de directeurs d'administrations étrangères. Les problématiques de l'agenda développement du G20 ont été abordées autour des sujets de l'efficacité publique, de la croissance économique durable et de la cohésion sociale. Organiser une telle réunion participe du maintien des liens d'influence auprès des grands interlocuteurs des bailleurs internationaux et des pays partenaires. La relation avec les administrations étrangères se construit en effet sur le long terme, les pays exprimant des demandes en relation avec leur propre agenda politique.



✓ AGENDA IE

Intelligence économique en Poitou-Charentes

Les jeunes professionnels du Master Intelligence Economique et Communication Stratégique (IECS) de l'ICOMTEC présenteront les dispositifs d'intelligence économique en Poitou-Charentes. Ils reviendront sur les missions menées au sein des collectivités publiques et des entreprises régionales. Des acteurs significatifs de la région expliqueront leurs activités. Olivier Buquen, Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique, conclura cette conférence.

Lieu : Université de Poitiers

Lien : <http://www.lepetiteconomiste.com/Intelligence-economique-en-Poitou>

29 mars 2011, à Poitiers

Protection des savoir-faire de développement de l'innovation

Une demi-journée pour découvrir les outils et méthodes d'intelligence économique indispensables pour développer et protéger l'innovation de votre entreprise. Participation prise en charge par la DIRECCTE, le Conseil Régional d'Ile de France et Agefos PME, ouverte à tous les dirigeants ou cadres dirigeants de PME.

Lieu : CGPME Ile-de-France

Lien : <http://ies.cgpme-idf.fr/datas/files/Invitation%20Formation%20Innovation%20-%2030%20mars%202011.pdf>

30 mars 2011, à Paris

Intelligence économique : levier de compétitivité des entreprises

L'intelligence Économique est une arme efficace pour développer la compétitivité des entreprises et des territoires. Elle les aide à anticiper les risques et saisir les opportunités qui surgissent dans leur environnement. Des tables rondes seront organisées autour des thèmes suivants : la veille, la démarche d'intelligence économique pour innover, pour exporter, l'offre de formation en région.

Lieu : École de Management de Normandie

Lien : http://www.basse-normandie.net/actualites/intelligence-economique---levier-de-competitivite-des-entreprises_a172.html

7 avril 2011, à Caen

Les nouvelles opportunités du web pour les PME / PMI

Afin d'aider à mettre en place une méthodologie efficace de gestion de l'information, la CCI de la Moselle propose un cycle d'ateliers autour de la thématique : L'e-réputation, quels enjeux pour les entreprises. Quelles sont les opportunités et les menaces du web 2.0 / websocial pour les entreprises ? Comment adapter les valeurs de l'entreprise au web 2.0 ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées au cours de cet atelier.

19 avril 2011, à Metz



Service de coordination à
l'intelligence économique

<http://www.ie.bercy.gouv.fr/>

Conception et réalisation

SCIE - Département
outils de veille et e-
communication

Abonnement par courriel

IE.Bercy@finances.gouv.fr

Publication mensuelle du Service de Coordination à l'Intelligence Economique du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

IE Bercy présentera au fil des mois le dispositif national, regional et international d'intelligence économique. La publication abordera également des thématiques liées aux sciences, et à l'innovation. Enfin, IE Bercy comprendra un feuillet spécifique sur la veille présentant les outils et les méthodes. Dans ce cadre, un focus particulier sera apporté sur le projet E-Veil des Ministères économique et financier.

IE Bercy est une lettre interne aux ministères économique et financier disponible en format PDF.

Directeur de la publication

Frédéric Lacave, Coordonnateur ministériel à l'intelligence économique

Rédaction du numéro

Sylvain Pingrenon
Elsa Berry (Adetef)
Jean-Michel Jarry
Claudine Mesnard
Dominique Sabatté